

SIES - L'emploi d'enseignement et de recherche dans les sites contractuels



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

Annexe n°2 à la NI du SIES
n°19.11 - Juillet 2019

COMUE Centre-Val de Loire

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, quasiment tous les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MESRI se sont regroupés en COMUE et associations d'établissements (ou sites contractuels, *annexe*), sur un territoire donné, autour d'un projet de formation et de recherche partagé. S'y sont rajoutés certains organismes de recherche, fondations et écoles.

La présente fiche de site contractuel fournit un état de l'emploi d'enseignement et de recherche impliqué dans le site, selon le périmètre en vigueur en février 2019 (*Sources*), y compris les personnels des organismes affectés à des unités mixtes.

Les statistiques présentées consolident les données de quatre dispositifs de collecte, selon le type d'établissement concerné : EPSCP (enseignants et BIATSS), organismes de recherche, Écoles et instituts hors tutelle MESRI et enfin les fondations de coopération scientifique (FCS), voir annexe.

L'emploi d'enseignement et de recherche regroupe l'ensemble des personnes travaillant comme enseignants, apportant un soutien à l'enseignement et/ou travaillant sur des projets de recherche et de développement (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens...), que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

<p>COMUE Centre-Val de Loire Décret n° 2015-127 du 5 février 2015 modifié</p> 	<p>Membres : Université de Tours Université d'Orléans Institut national des sciences appliquées Centre-Val de Loire Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) Centre hospitalier universitaire de Tours</p>
---	--

1. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

COMUE Centre-Val de Loire

Catégorie	Type d'établissement déclarant ¹	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien	Emploi d'enseignement et de recherche		
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble		Effectifs totaux	% dans le site	dont : structures et établissements dépendant du site à titre principal
Personnels permanents + non-permanents	EPIC et EPST	479	114	50	643	534	1 177	21	1 112
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	2 067	148	436	2 651	1 676	4 327	79	4 327
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total site contractuel	2 546	262	486	3 294	2 210	5 504	100	5 439
dont personnels permanents	EPIC et EPST	457	88	-	545	468	1 013	24	958
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	1 902	36	-	1 938	1 258	3 196	76	3 196
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total site contractuel	2 359	124	-	2 483	1 726	4 209	100	4 154

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

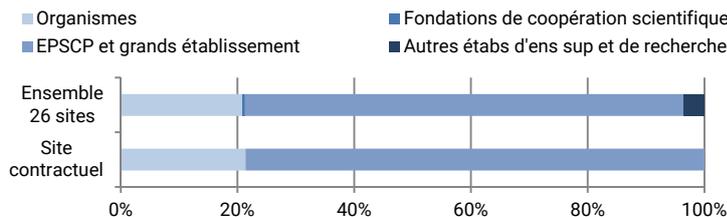
Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

La COMUE Centre-Val de Loire compte 5 500 personnels de recherche et d'enseignement, permanents ou non permanents : 2 550 chercheurs et enseignants-chercheurs, 490 doctorants et ATER rémunérés, 260 IGR et 2 210

personnels de soutien, dont 1 710 ITA-ITRF (hors IGR). Sur les 5 500 personnes, **5 440 dépendent du site à titre principal** (cf : note d'information n°19.10) et 60 travaillent dans des structures rattachées principalement à un autre site.

Les effectifs totaux se répartissent en : 1 180 dans les organismes, 0 dans les FCS, 4 330 dans les EPSCP et 0 dans les autres établissements d'enseignement supérieur. Relativement à la moyenne nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la COMUE Centre-Val de Loire comporte davantage d'effectifs dans les EPSCP et les grands établissements.

Répartition de l'emploi scientifique selon le type d'établissement



2. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

COMUE Centre-Val de Loire

Personnels permanents et non-permanents

Type d'établissement déclarant ¹	Etablissement déclarant	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien dont ITA, ITRF et contractuels assimilés		Ensemble des personnels
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble	Effectifs		
EPIC et EPST	BRGM	230	-	3	233	156	156	389
	CNES	-	-	2	2	-	-	2
	CNRS	147	72	26	245	188	188	433
	INRA	81	41	14	136	175	175	311
	INSERM	21	1	5	27	15	15	42
EPSCP	BOURGES INSA	90	2	14	106	88	81	194
	COMUE CENTRE-VAL DE LOIRE	-	-	-	-	-	-	-
	ORLEANS	907	23	187	1 117	642	441	1 759
	TOURS	1 070	123	235	1 428	946	652	2 374
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴		-	-	-	-	-	-	-
Total site contractuel		2 546	262	486	3 294	2 210	1 708	5 504

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

3. Les principales structures où les organismes de recherche rémunèrent des personnels en 2017

Personnels permanents et non-permanents

COMUE Centre-Val de Loire

Unité de recherche	EPSCP, CHU-CLCC, écoles tutelles de la structure	Organismes impliqués	Personnels rémunérés par eux
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	sans	BRGM	386
PHYSIOLOGIE DE LA REPRODUCTION ET DES COMPORTEMENTS	TOURS	CNRS, INRA, INSERM	153
INFECTIOLOGIE ET SANTÉ PUBLIQUE	sans	INRA	121
CENTRE DE BIOPHYSIQUE MOLÉCULAIRE	sans	CNRS, INSERM	90
LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE	ORLEANS	CNES, CNRS	59
RECHERCHES AVICOLES	TOURS	INRA	56
INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES ARCHEOMATERIAUX	BORDEAUX 3, MIN. CULTURE, ORLEANS, UBFC, UT BELFORT M.	CNRS	46
INSTITUT DES SCIENCES DE LA TERRE D'ORLÉANS	ORLEANS	BRGM, CNRS	39
CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA RENAISSANCE	MIN. CULTURE, TOURS	CNRS	23
INSTITUT DE RECHERCHE SUR LA BIOLOGIE DE L'INSECTE	TOURS	CNRS	22
IMAGERIE ET CERVEAU	TOURS	INSERM	18
INTERFACES CONFINEMENT MATÉRIAUX ET NANOSTRUCTURES	ORLEANS	CNRS	17
STATION DE RADIOASTRONOMIE DE NANÇAY	OBSV. PARIS, ORLEANS	CNRS	15
GRUPE DE RECHERCHES SUR L'ÉNERGÉTIQUE DES MILIEUX IONISÉS	ORLEANS	CNRS	14
CITÉS, TERRITOIRES, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉS	TOURS	CNRS	14

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site

Source MESRI-SIES : enquête auprès des organismes, RNSR

4. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire à fin 2017

COMUE Centre-Val de Loire

Permanents et non-permanents				Répartition par domaines disciplinaires ERC (% en ligne) ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	%	Ecart / 26 sites ⁴	Sciences du Vivant et Environnement ⁵	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁶
EPIC et EPST	529	20	- 2	36	57	7
FCS	-	-	- 0	-	-	-
EPSCP	2 119	80	8	20	37	44
Orientation recherche/enseignement :						
uniquement enseignement	439			65	32	3
uniquement recherche	65			18	63	18
médecine et odontologie	144			100	-	-
enseignement et recherche	1 471			46	40	13
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁷	-	-	- 5	-	-	-
Total site contractuel	2 648	100		23	41	37
Ecart / 26 sites ⁴				-4,7	2,7	2,0

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. total 26 sites sans double compte

5. yc Sciences Médicales

6. STAPS incluses

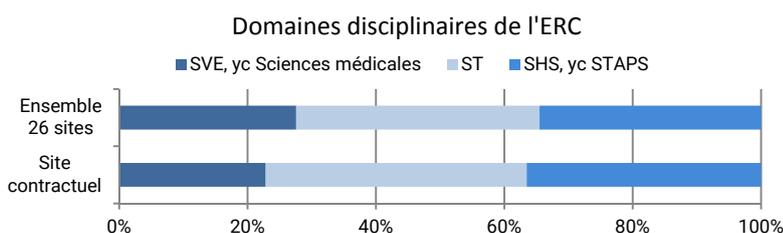
7. hors personnels d'enseignement, sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

Répartition des chercheurs par domaines disciplinaires

Relativement à la structure nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la COMUE Centre-Val de Loire présente une part moins importante dans le domaine disciplinaire « Sciences du Vivant et Environnement ». Cela tient surtout à une orientation plus forte des universités et des organismes de recherche vers les deux autres domaines disciplinaires.



5. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire et établissement, en 2017

COMUE Centre-Val de Loire

Permanents et non-permanents			Domaines disciplinaires ERC ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Etablissement déclarant	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	Sciences du Vivant et Environnement ⁴	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁵
EPIC et EPST	BRGM	233	-	233	-
	CNES	2	2	-	-
	CNRS	173	68	68	37
	INRA	95	94	1	-
	INSERM	26	26	-	-
EPSCP	BOURGES INSA	86	3	71	12
	ORLEANS	1 024	117	481	426
	TOURS	1 009	295	222	492
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁶		-	-	-	-
Total site contractuel		2 648	605	1 076	967

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. yc Sciences Médicales

5. STAPS incluses

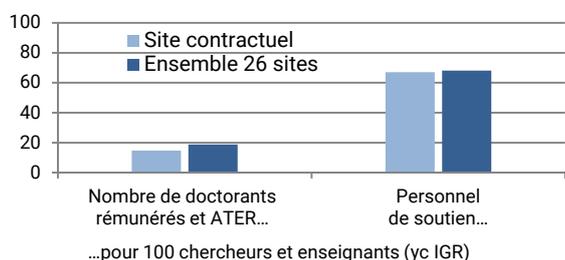
6. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

La COMUE Centre-Val de Loire compte 15 doctorants et ATER pour 100 chercheurs et enseignants et 67 personnels de soutien (hors IGR). Pour les doctorants et ATER, c'est moins que dans l'ensemble des 26 sites contractuels, pour les personnels de soutien, c'est légèrement moins.

Indicateurs sur l'emploi scientifique à fin 2017



Sources et méthodes

Site contractuel

Les sites contractuels correspondent aux 19 COMUE et 7 associations d'établissements selon le périmètre en vigueur encore en février 2019 et avant certaines modifications de périmètres (création de l'Institut Polytechnique de Paris,...). Les informations complètes sur le cadre juridique de ces regroupements ainsi que leurs établissements membres ou associés sont accessibles depuis : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html%20-%20Liste_des_etablissements_membres_des_COMUE_et_des_associations

Quatre dispositifs de collecte consolidés

1. Enseignants des EPSCP : source DGRH (RHSUP-Info, enquête sur les enseignants non permanents), calculs SIES

Enseignants permanents : enseignants-chercheurs et corps assimilés, yc en santé, PRAG, en activité, surnombre ou détachement entrant. Les personnels détachés sortants, en disponibilité ou en position de congés sont exclus.

Enseignants non-permanents : Doctorants contractuels avec ou sans mission d'enseignement, ATER, enseignants invités, lecteurs et maîtres de langues, contractuels LRU, enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré.

Sont exclus les personnels temporaires des disciplines médicales et odontologiques et les enseignants associés à mi-temps (qui sont tenus d'avoir une autre activité principale d'enseignement ou de recherche, souvent dans un autre établissement ESR).

2. BIATSS des EPSCP : source DGRH (annuaire Poppee ITRF, enquête Agents non titulaires), calculs SIES. Sont comptés les personnels titulaires et les contractuels sur missions permanentes.

3. L'enquête pilote du SIES sur l'emploi d'enseignement et de recherche rémunéré dans les structures et implantations des organismes.

L'enquête interroge les 17 principaux organismes : les 8 EPST (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD et IRSTEA), 7 EPIC (BRGM, CEA-civil, CIRAD, CNES, IFPEN, Ifremer et ONERA) et les instituts Curie et Pasteur-Paris. Elle recueille des données d'emploi **au niveau des unités de recherche (et de service et de recherche) des organismes, chaque unité, laboratoire, étant alors affectée par l'organisme à un ou plusieurs sites contractuels** (tableau 1, ligne EPST et EPIC). Notamment, les effectifs de l'organisme affectés dans des unités sous tutelle d'une université membre d'un site sont réputés relever de ce site, même si l'organisme n'en est pas membre officiel. A noter que **les sites déclarés par les organismes ont été vérifiés avec les informations disponibles dans le répertoire national des structures de recherche (RNSR)**. Les personnels rémunérés sont

6. Effectifs de doctorants rémunérés et ATER

COMUE Centre-Val de Loire

Type d'établissement déclarant	Nombre de doctorants rémunérés et ATER	% doctorants / total chercheurs et enseignants ¹	% doctorants, ensemble 26 sites
EPIC et EPST	50	8	11
FCS	-	-	47
EPSCP	436	16	21
Autres étabs d'enseignement supérieur et de recherche ²	-	-	26
Total	486	15	19

1. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; IGR inclus

2. hors personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

ainsi comptés dans leur structure d'affectation principale et le site correspondant ; y compris ceux mis à disposition au sein d'un autre organisme (ex : personnels du CNRS en MAD dans une unité INSERM), et hors personnels sans affectation ou en détachement. Les données par site contractuel ne sont pas encore disponibles pour le CEA, l'Institut Curie et l'Inria.

4. Écoles hors tutelle MESRI (majoritairement publiques, mais aussi privées, hors Ecoles relevant de la culture – architecture, ...), **fondations de coopération scientifique (FCS), et ANSES**, pourvu qu'ils soient membres des (ou associés aux) sites : les données proviennent de l'enquête RD 2016 du SIES.

Pour les établissements déclarant des implantations dans plusieurs académies, seuls les effectifs rémunérés de l'académie ont été comptés. Les FCS financent des postes principalement en universités, surtout des doctorants.

En raison de l'objectif de l'enquête R&D, les personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement (sans activité de recherche) ne sont pas comptés. A l'inverse, certains enseignants actifs dans plusieurs établissements/écoles sont susceptibles d'avoir été comptés plusieurs fois. La résultante de ces deux biais opposés peut être une légère surestimation ou sous-estimation des effectifs. Les résultats pourraient être affinés à l'aide d'un dispositif plus adapté.

Enfin, les personnels des Centres hospitalo-universitaires (CHU) et des centres de lutte contre le cancer (CLCC) n'ont pas été comptés en tant que tels. En effet, une part importante des enseignants est constituée d'enseignants universitaires déjà recensés par la DGRH.

Définitions

Chercheurs : Conformément aux règles internationales du manuel de Frascati, il s'agit des chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés pour leur thèse et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

Domaines disciplinaires d'enseignement et de recherche de l'European Research Council (ERC) : ces domaines correspondent aussi à ceux de la nomenclature du HCERES. Les chercheurs ayant une activité de pilotage de R&D sont répartis selon les disciplines de leur unité ou de leur organisme.

Emplois non-permanents au sein des organismes : CDD, contrats aidés, vacataires et volontaires civils et militaires, hors fonctionnaires accueillis, voir l'Etat de l'emploi scientifique, synthèse et chapitre III.

Pour en savoir plus : L'Etat de l'emploi scientifique – édition 2018 www.enseignementsup-recherche.gouv.fr, « statistiques et analyses »